

**Département du Doubs
Arrondissement de MONTBELIARD
Canton de VALENTIGNEY**

Commune de VALENTIGNEY 25700

EXTRAIT n° 2025-53

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 juin 2025

L'An Deux Mille Vingt-Cinq, le 25 juin 2025, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

**Nbre de Conseillers
Municipaux en
exercice : 33**

**Nbre de membres
présents : 27**

Présents : MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Denis NEDEZ. Lise VURPILLOT. Jean-Claude HERARD. Arnaud PAVILLARD. Maud PELISSIER. Arnaud JACQUOT. Martine MICHAUD. Georgette CUENOT. Roland GAMBERI. Gérard PATEREK. Elisabeth COQU. Armando LOPES. Nourredine DRAYAF. Stéphanie GAUTIER. Claudia FERNANDES. Anne-Lise GARCIA. Thierry MAILLOT. Marie HUGONIOT. Daniel FERNANDES. Gabrielle MANZINALLI. Catherine PARROT. Nadine MERCIER. Claude-Françoise SAUMIER. Jean-Louis RENGGLI. Stéphanie BOURQUIN. Omar RABEI.

**Nbre de suffrages
exprimés : 32**

Excusés : Philippe CURIE. Dominique DANGEL. Pierre MOSSINA. Jean-François HEIL. Saniye AKDEMIR

Absents : Valère NEDEY

Pouvoirs : Philippe CURIE pouvoir à Lise VURPILLOT
Dominique DANGEL pouvoir à Denis NEDEZ
Pierre MOSSINA pouvoir à Claude-Françoise SAUMIER
Jean-François HEIL pouvoir à Jean-Louis RENGGLI
Saniye AKDEMIR pouvoir à Stéphanie BOURQUIN.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : le 18 juin 2025

Secrétariat de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Elisabeth COQU ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Procès-Verbal de la séance du 9 avril dernier est adopté à **L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées.

COMPTE DE GESTION 2024

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20250625-2025-54-BF
Date de télétransmission : 03/07/2025
Date de réception préfecture : 03/07/2025

Extrait du registre des délibérations n° 2025 - 53

BUDGET PRINCIPAL - COMPTE DE GESTION 2024

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le comptable municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le conseil municipal est appelé à entendre et arrêter les comptes de deniers du comptable public. Ceux-ci sont en tous points conformes au compte administratif 2024 de la ville de Valentigney présenté par Monsieur le Maire et correspondent à :

Résultat de clôture de l'exercice

	Investissement	Fonctionnement	Total des sections
Recettes nettes	1 894 401,06	13 495 590,81	15 389 991,87
Dépenses nettes	3 482 248,79	12 194 099,78	15 676 348,57
Excédent		1 301 491,03	
Déficit	1 587 847,73		286 356,70

Résultat de clôture cumulé

	Investissement	Fonctionnement	Total des sections
Résultat de clôture de l'exercice 2023	-285 154,47	2 765 071,28	2 479 916,81
Part affectée à l'investissement		-744 551,40	-744 551,40
Résultat de l'exercice 2024	-1 587 847,73	1 301 491,03	-286 356,70
Intégration résultats Caisse des écoles		1 493,60	1 493,60
Résultat de clôture 2024	-1 873 002,20	3 323 504,51	1 450 502,31

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré,
A L'UNANIMITE des voix présentes et représentées,

- **APPROUVE** le compte de gestion du budget général du comptable municipal pour l'exercice 2024. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

- **DIT** que la présente délibération sera :

- **Transmise** à Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard,
- **Notifiée** à Monsieur le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
- **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,

Le Maire,



Philippe GAUTIER

CM DU 25 JUIN 2025

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20250625-2025-54-BF
Date de télétransmission : 03/07/2025
Date de réception préfecture : 03/07/2025